

# **Réunion de la Commission de Suivi des établissements MLPC International de Lesgor et Rion-des-Landes**

---

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION**

**à Rion-des-Landes (40)**

**Mardi 21 novembre 2017 – 14 heures**

---

## **Liste des participants**

---

### Collège « Administrations de l'Etat »

**Lucien GIUDICELLI :** Sous-Préfecture de Dax – Sous-Préfet  
**Gaëtan LACHAUD :** Service Interministériel de Défense et de Protection Civile des Landes  
**Thierry LARRIVIERE :** Service d'Incendie et de Secours des Landes  
**Claire CASTAGNEDE-IRAOLA :** DREAL UD 40, Responsable  
**Sophie DELMAS :** DREAL UD 40, Inspectrice  
**Nicole NAURY :** DREAL UD 40

### Collège « Collectivités locales »

**Alain HISEL :** Mairie de Rion-des-Landes – Maire adjoint  
**Dominique MIHURA :** Mairie de Rion-des-Landes – DGS  
**Alain MESPLEDE :** Mairie de Lesgor – Maire adjoint  
**Françoise LAGARDERE :** Mairie de de Morcenx – Maire adjoint

### Collège « Exploitant »

**Alain GERBELOT :** Directeur général MLPC  
**Stéphane MAZZOLINI :** Responsable Hygiène Sécurité Environnement MLPC  
**Pascal VILATON :** Responsable Fabrication MLPC Rion-des-Landes  
**Xavier ANSELME :** Responsable du service Procédés MLPC  
**Benoît TURON :** Responsable Fabrication MLPC Lesgor

### Collège « Riverains et associations de protection de l'environnement »

**Georges CINGAL :** Président de la SEPANSO Landes

### Collège salariés

**Justo MARTIN :** Opérateur Fabrication Lesgor  
**Benjamin NICOLLE :** Opérateur Fabrication Lesgor

### Invitées

**Viviane MACÉ :** Sous-préfecture de Dax  
**Nathalie DAILLAC-BIEYSSE :** Sous-préfecture de Dax

---

## **Ordre du jour**

---

- Bilan annuel des deux établissements
- Points sur les actions engagées depuis la dernière commission de suivi de site
- Bilan des inspections de la DREAL 2017

---

## **Documents associés**

---

Annexe 1 : Présentation MLPC International

Annexe 2 : Présentation DREAL

---

## **14 heures – Début de la réunion**

---

*Monsieur GIUDICELLI, Sous-Préfet de Dax, ouvre la réunion et annonce son ordre du jour.*

*Les membres de la CSS procèdent à un tour de table de présentation.*

*Le compte rendu de la CSS de 2016 est approuvé à l'unanimité.*

---

## **Bilan annuel des deux établissements**

---

### **M. GERBELOT, MLPC International**

Indique que MLPC, filiale du Groupe Arkema, travaille à partir de CS<sub>2</sub> (sulfure de carbone) et d'amines depuis 70 ans.

La société emploie 209 salariés en CDI et des intérimaires.

Les deux sites de production sont classés SEVESO III. MLPC bénéficie des certifications ISO 9001 pour la qualité, ISO 14001 pour l'environnement et OHSAS 18001 pour la sécurité, ainsi que d'une certification interne d'Akerma.

### **M. GERBELOT, MLPC International**

Décrit les différentes activités de MLPC sur le site de Rion-des-Landes :

- L'atelier guadinines fabrique des produits intermédiaires pour les pneumatiques ;
- Le PPDN entre dans la composition des colles caoutchouc-métal ;
- L'atelier DTDM est un accélérateur de vulcanisation ;
- L'atelier Mixland permet d'ajouter des polymères aux produits précédents.

En ce qui concerne le site de Lesgor, le TMTM entre dans la composition du caoutchouc. Des dithiocarbamates sont utilisés dans le bâtiment 10.

### **M. CINGAL, SEPANSO Landes**

S'enquiert de la signification de « Sx » dans la formule des thiurames.

### **M. ANSELME, MLPC International**

Indique qu'il s'agit d'une formule générique. x varie en fonction des produits simplifiés.

### **M. GERBELOT, MLPC International**

Rappelle que la perte d'un client en 2015 avait occasionné des problèmes. Ce retard a été rattrapé, et 9 400 tonnes de produits sont fabriqués sur l'ensemble des deux sites. Pour autant, les résultats financiers n'ont pas égalé ceux de 2013 ou 2014.

La politique d'entreprise est revue régulièrement. Elle s'appuie sur Arkema et l'approche client. La sécurité et la maîtrise du risque sont également fondamentales, en particulier pour protéger les salariés.

Un plan d'action a été mis en place pour prévenir les accidents des salariés et des sous-traitants. Les accidents ont diminué de façon significative : de 97 faits accidentels en 2010 à 8 pour 2017.

La prévention des accidents par l'observation (PAO) sera développée sur les sites et au sein des entreprises extérieures.

Le Groupe souhaite atteindre l'objectif de zéro accident en mobilisant les salariés.

Les dangers potentiels identifiés sont l'incendie, les explosions et la toxicité. Des études de danger assorties de mesures sont revues tous les 5 ans. Elles sont complétées par des MMR (Mesures de Maîtrise des Risques) signalées par des étiquettes à l'attention des personnels sous-traitants.

**M. MAZZOLINI, MLPC International**

Précise que l'informatique industrielle a également été modifiée.

**M. GERBELOT, MLPC International**

Détaille la gestion de crise pour les deux sites. Le Groupe exige que les aspects environnementaux soient pris en compte lors des exercices POI.

Des manœuvres organisées avec le SDIS avaient pour but de travailler avec les services d'intervention et de leur faire connaître les spécificités des deux sites.

**Mme CASTAGNEDE-IRAOLA, DREAL**

Demande si ces exercices ont entraîné une modification des pratiques ou des POI.

**M. MAZZOLINI, MLPC International**

Répond que le but est que les pompiers connaissent mieux les produits de MLPC et que les salariés apprennent le fonctionnement des équipes de secours. Les formations d'équipiers de seconde intervention intègrent désormais des éléments des pratiques des pompiers.

**Lieutenant LARRIVIERE, SDIS**

Indique qu'il est crucial que les intervenants travaillent de la même manière, notamment dans le cadre des SITAC.

**M. GERBELOT, MLPC International**

Présente la courbe des rejets aqueux sur le site de Rion-des-Landes.

**M. MAZZOLINI, MLPC International**

Explique qu'une étude d'impact est en cours sur le Retjons depuis le début d'année.

**Mme LAGARDERE, Mairie de Morcenx**

S'étonne de la date de l'étude de la DCO sur le Retjons.

**Mme DELMAS, DREAL**

Indique que l'étude concerne toutes les substances dangereuses.

**M. CINGAL, SEPANSO Landes**

Demande s'il existe une corrélation entre la DCO et les rejets.

**Mme DELMAS, DREAL**

Répond que l'étude prend en compte tous les éléments.

**M. CINGAL, SEPANSO Landes**

S'enquiert des raisons de l'augmentation de la DCO.

**M. MAZZOLINI, MLPC International**

Précise que l'augmentation de la production peut l'expliquer. Le graphique indique que le traitement à l'ozone a été mis en place en 2000. La courbe est ensuite lissée pendant plusieurs années. L'augmentation de la DCO en 2016 correspond à l'accroissement de la production sur l'atelier guanidines.

**M. GERBELOT, MLPC International**

Explique qu'une courbe analogue a été établie pour le site de Lesgor. Caractériser les rejets permet d'agir à la source.

---

***Points sur les actions engagées depuis la dernière commission de suivi de site***

---

**M. GERBELOT, MLPC International**

Indique que la MLPC a investi sur le site de Lesgor dans une station de traitement des rejets aqueux. Malheureusement, le sous-traitant rencontre des problèmes avec un des réacteurs, qu'il a fallu équiper de soupapes.

**M. GIUDICELLI, Sous-Préfet de Dax**

Demande si ce contretemps remet en cause le projet.

**M. GERBELOT, MLPC International**

Le dément. Le redémarrage devrait intervenir après les vacances d'hiver. L'objectif est de réduire la DCO de moitié.

En outre, le système de gestion de la sécurité est revu tous les ans. Un bilan est ensuite réalisé et de nouvelles ambitions déterminées pour l'année suivante. Les exigences réglementaires ou relatives à la certification ainsi que celles d'Arkema doivent être respectées. Des audits internes sont en outre menés continuellement.

**M. CINGAL, SEPANSO Landes**

S'enquiert de la fréquence de mise à jour des FAP (fiches d'actions de progrès).

**M. GERBELOT, MLPC International**

Répond qu'elles sont mises à jour trimestriellement.

**M. CINGAL, SEPANSO Landes**

Demande qui est chargé du plan de gestion des déchets.

**M. MAZZOLINI, MLPC International**

Répond que le service HSE coordonne ces actions ou y collabore.

**M. CINGAL, SEPANSO Landes**

Souhaite disposer d'un schéma de la circulation des ordres pour la prochaine CSS.

**M. GERBELOT, MLPC International**

Ajoute qu'un logiciel IMPACT collecte les événements qui sont ensuite étudiés en fonction de leur nature

Les investissements sécurité représentent 1 640 k€ pour 2017.

En 2017, MLPC a reçu un trophée « Responsible Care » décerné par l'UIC pour ses ateliers phénoliques.

**Mme CASTAGNEDE-IRAOLA, DREAL**

S'enquiert de la particularité des projets distingués.

**M. MAZZOLINI, MLPC International**

Indique que des problématiques d'exposition des salariés ont été prises en compte et un nouvel atelier a été créé. En outre, les postures et l'exposition aux poussières ont été étudiées pour améliorer les conditions de travail.

**M. GERBELOT, MLPC International**

Présente des actions de sécurité et environnement réalisés en 2017. Il signale que le projet PPDN voie H202 sur le site de Rion-des-Landes devrait permettre de retrouver des résultats positifs.

**M. CINGAL, SEPANSO Landes**

S'enquiert de la méthode utilisée pour capter les odeurs.

**M. ANSELME, MLPC International**

Répond qu'il s'agit de charbon actif.

**M. GERBELOT, MLPC International**

Explique que le projet Orchidée, dont le démarrage est prévu en 2019, vise à compenser l'arrêt de production de certains produits sur le site de Lesgor. Il implique des modifications au sein de l'usine.

Par ailleurs, il faudrait dorénavant utiliser des wagons de 54 tonnes pour l'approvisionnement en chlore du site de Rion-des-Landes. Le dossier est à l'étude et sera soumis à la DREAL. L'utilisation de ces wagons diminuerait les manipulations de moitié et augmenterait le volume de production.

**Mme CASTAGNEDE-IRAOLA, DREAL**

Demande quel autre site du Groupe Arkema est concerné.

**M. GERBELOT, MLPC International**

Répond qu'il s'agit du site de Lannemezan. En outre, les wagons actuels ne tarderont pas à atteindre la limite d'âge.

**M. CINGAL, SEPANSO Landes**

Apprécie d'avoir pu disposer du dossier avant la réunion.

**M. GIUDICELLI, Sous-Préfet de Dax**

Demande des précisions sur le planning des projets présentés.

**M. GERBELOT, MLPC International**

Répond que la station de traitement des eaux démarrera en décembre et Orchidée en 2019. Par ailleurs, l'étude sur le remplacement des wagons sera menée en 2018. Il faut également tenir compte du traitement des métaux sur le site de Lesgor.

---

***Bilan des inspections de la DREAL 2017***

---

**Mme DELMAS, DREAL**

Indique que la visite du 17 mars a permis de vérifier que le site de Rion-des-Landes prend parfaitement en compte les aspects liés au vieillissement de ses installations.

L'inspection du site de Lesgor aura lieu lundi 27 novembre.

Les décisions individuelles concernent le projet PPDN du site de Rion-les-Landes. Se pose le problème de dégradation des iodures de sodium. L'exploitant a accepté de réaliser des essais sur leur traitement. Dans l'attente, les eaux sont traitées par la filière déchets.

Pour le site de Lesgor, l'efficacité du traitement par ozonation doit être vérifiée. Un nouvel arrêté préfectoral fixera les seuils de rejet en 2018

En ce qui concerne le site de Rion-des-Landes, il est indispensable d'établir un nouveau point sur l'état du milieu.

En outre, le projet Orchidée est en cours d'analyse par la DREAL.

Enfin, les révisions quinquennales des études de dangers des deux sites sont toujours réalisées.

**M. GIUDICELLI, Sous-Préfet de Dax**

S'enquiert d'éventuelles questions.

**M. CINGAL, SEPANSO Landes**

Souhaite que la commission visite le site de Lesgor.

**M. GERBELOT, MLPC International**

Suggère que la réunion se déroule à la Mairie de Lesgor.

**M. MESPLEDE, Mairie de Lesgor**

Répond que sa Mairie accueillera avec plaisir cette réunion.

**M. GIUDICELLI, Sous-Préfet de Dax**

Suggère d'y convier l'Agence de l'eau.

**M. CINGAL, SEPANSO Landes**

Demande si les membres du CHSCT de MLPC conserveront leurs prérogatives.

**M. GERBELOT, MLPC International**

Le confirme.

**M. CINGAL, SEPANSO Landes**

Suggère que cette particularité soit indiquée dans la présentation de l'année prochaine.

---

***15 heures 10 - Clôture de la réunion***

---

**M. GIUDICELLI, Sous-Préfet de Dax**

Remercie les participants pour la qualité des interventions et des échanges et clôt la réunion.